

Les îles de la Madeleine tiennent bon face à l'érosion

Défense des sites stratégiques et retrait des zones peu occupées: l'archipel québécois s'adapte à l'érosion côtière, qu'aggrave le dérèglement du climat.

L'ENJEU

Aménager le territoire et planifier le développement local sur un espace insulaire où recule le trait de côte.

LA MÉTHODE

Définir des zones prioritaires de maintien des activités et de l'habitat, où concentrer les moyens de défense. Densifier les zones agglomérées. Développer des alternatives à l'enrochement, qui a montré ses limites.

AVIS D'EXPERT

Guglielmo Tita, directeur général du Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (Cermim, partenaire du consortium Ouranos)

«Le débat technique devient un débat de société»



«De 0,5 à 1 % de l'espace habitable de la Madeleine disparaît tous les dix ans, selon des données préliminaires. On ne peut rien contre l'érosion côtière. Il est concevable de défendre les zones abritant des infrastructures vitales, comme les routes reliant les îles entre elles. Ou encore l'hôpital, qui pourrait tomber de la falaise d'ici 2050. Ailleurs, le repli sera la solution d'évidence. Des tronçons de routes

ont déjà été déviés, des maisons ont bougé, des chalets seront encore déplacés et certains secteurs, densifiés. Le territoire est confronté à des problèmes communs à toutes les zones côtières, exacerbés ici par l'insularité. Comment y envisager le développement local ? Le débat technique devient un débat de société. Il concernera tous les espaces littoraux d'ici quinze ans.»

glaciaire s'affaiblissant, les falaises de grès rouge, très friable, subissent de plus en plus l'assaut des vagues l'hiver (1). En outre, l'alternance du gel et du dégel sur quelques heures entraîne l'éclatement de la roche (gélifraction).

La réglementation locale de 2004 interdisait les constructions à moins de 30 mètres de la falaise. Une distance qui s'avère déjà insuffisante par endroits, relève Serge Bourgeois, chef du service du développement du milieu et de l'aménagement du territoire de la municipalité. «Un ami qui a bâti dans la limite des 30 mètres – et bénéficie d'un panorama époustoufflant – était certain de mourir avant de devoir déplacer sa maison. Il envisage aujourd'hui une inversion des échéances.»

Densifier les zones déjà urbanisées

Sur un territoire où l'habitat est traditionnellement dispersé, le nouveau schéma d'aménagement et de développement, adopté en avril, vise la densification des périmètres déjà urbanisés. D'abord pour rentabiliser les infrastructures (réseau d'alimentation en eau potable, d'assainissement, d'électricité, routier) et les services publics (déneigement, collecte des déchets, transport scolaire). Ensuite, pour préserver les espaces naturels, qui constituent l'attrait touristique des îles (50 000 visiteurs/an). Enfin, pour limiter les risques sur un territoire vulnérable, où la surface constructible s'amenuise. Il appartiendra à chaque «village» composant la municipalité d'instaurer une «bande de protection»

LES CHIFFRES CLÉS

- **70 % d'îlots rocheux habitables (soit 160 km²), 30 % d'espaces dunaires non constructibles.**
- **38 mètres:** recul moyen du trait de côte envisagé pour 2050.
- **+0,9 °C:** hausse moyenne de la température dans le Golfe du Saint-Laurent au XX^e siècle. **+2,5 °C** sont attendus d'ici à 2050 (par rapport à la période 1961-1990).

de largeur variable selon le niveau de risque et l'enjeu.

«Les îles de la Madeleine font partie des sites témoins étudiés par le consortium Ouranos [2], un réseau d'experts spécialisé dans les impacts du changement climatique sur les berges du Saint-Laurent», indique Jeannot Gagnon, directeur général adjoint de la municipalité. Les travaux commencent par la caractérisation de 23 sites, dont 17 correspondent à un enjeu majeur: les services publics et privés, concentrés à 60 % sur l'île centrale, le corridor routier reliant les îles entre elles, et les bassins d'épuration, proches de la mer où sont déversées les eaux traitées.

Dernier recours

«Le poumon économique et administratif doit être protégé, quel qu'en soit le prix, estime Serge Bourgeois. Faut-il protéger des habitations isolées, implantées en zone à risque? Techniquement, la réponse est non. Politiquement, le débat est lancé.» Le maire des îles, Joël Arseneau, envisage le retrait de certains secteurs «comme une solution de dernier recours, à employer de façon très ciblée. Les ré-



PHOTOS : L. MADOUJ

sidents comprennent que l'on ne peut lutter contre la nature en se posant en David contre Goliath».

Recharger la dune en sable

Le territoire compte 325 km de routes : « C'est le résultat de l'étalement des Acadiens sur deux siècles », commente Louis Vigneau, délégué du ministère des Transports québécois. Ce dernier est responsable de l'axe majeur, la route nationale 199 qui raccorde les îles du nord au sud en se superposant au cordon dunaire. « La route est fixe, le cordon mobile », résume le représentant du ministère. Sur l'île centrale, la province de Québec a bordé la route d'enrochements sur 1,2 kilomètre. Un ouvrage qu'il faut continuellement conforter et allonger. « Cette solution est un échec car elle ne respecte pas la dynamique naturelle des côtes et la vague vient dé-

Déplacements en perspective

Au Havre-Aubert, deux maisons ont dû être déplacées au milieu des années 90, et deux autres en 2008. L'opération est supervisée par le ministère québécois de la Sécurité publique, dont l'indemnité est égale à la valeur – revue tous les quatre ans – de la propriété inscrite au registre municipal. Les terrains deviennent propriété de la commune et sont classés inconstructibles. « Faire bouger les gens est moins difficile que d'obtenir l'intervention du ministère », note Gérard Verdier, conseiller municipal du Havre-Aubert. « La province redoute une généralisation des demandes ici, mais surtout, sur le continent, et une explosion des coûts », explique-t-on dans les services municipaux.

chausser l'ouvrage, constate Louis Vigneau. L'empierrement, réalisé avec de la roche locale peu résistante, coûtait un million de dollars canadiens il y a dix ans. La facture serait multipliée par deux à quatre avec un matériau d'importation plus solide », évalue-t-il. Une intervention plus douce est envisageable : recharger la dune

en sable à partir d'une ressource locale, que fournirait l'entreprise exploitant la mine de sel. Seleine évacue tous les cinq ans 250 000 m³ de sable, pour entretenir le chenal qui lui ouvre l'accès au port. Ces résidus de dragage sont aujourd'hui immergés au large. « La municipalité pourrait les valoriser sur terre, à la fois pour engraisser la plage et fa-



ÎLES DE LA MADELEINE, ARCHIPEL DE LA PROVINCE DU QUÉBEC

- **Territoire** : huit îles habitées, dont sept reliées par la route, occupant 202 km² et s'étirant sur 65 km de long.
- **Situation** : à 215 km de la péninsule gaspésienne.
- **Population** : 13 000 habitants, vivant essentiellement de la pêche et du tourisme ; 57 % résidant sur l'île centrale de Cap-aux-Meules.

La municipalité resserre les contraintes d'urbanisme, sur une terre où l'habitat est traditionnellement « disséminé au hasard des baies, des criques et des zones de pêche... » rappelle le maire, Joël Arseneau. Ci-contre, l'île du Havre-aux-Maisons.

briquer des matériaux de construction », avance Louis Vigneau. Une solution dont « les îles, seules, n'ont pas les moyens d'assumer le coût », prévient le maire. « Il appartient au gouvernement de Québec, propriétaire et gestionnaire d'une partie du réseau routier, de mettre des sommes à disposition des communautés les plus touchées par l'érosion côtière, plaide Joël Arseneau. Et il revient aux autorités fédérales, qui délivrent les autorisations de dragage aux industriels, d'imposer le recyclage du sable sur nos côtes. »

Laurence Madouj

(1) La durée annuelle de concentration de glace suffisante pour réduire la force des vagues de tempête est passée de 80 à 55 jours par an entre 1960-1995 et 1995-2007. La banquise devrait totalement disparaître du golfe avant la fin du siècle.
(2) Consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements. Organisme privé à but non lucratif associant 250 scientifiques et professionnels.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ www.muniles.ca